



Accusé de réception en préfecture  
095-269500591-20221122-d-2022-11-AU  
Date de télétransmission : 28/11/2022  
Date de réception préfecture : 28/11/2022

2022/1

Département du Val d'Oise  
Centre Communal d'Action Sociale de La Frette-sur-Seine

**Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale  
du 22 novembre 2022  
Extrait du registre des délibérations  
Délibération n° D/2022/11**

Nombre de Membres :  
en exercice : 13  
présents : 11  
votants : 11

L'an deux mille vingt et un, le 22 novembre à 18 heures 30,  
Le Conseil d'Administration, légalement convoqué le 17 novembre 2022, s'est réuni au lieu  
ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe AUDEBERT.

Étaient présents :

M. Philippe AUDEBERT, Président  
Mme Claudine THIRANOS, Vice-Présidente  
Mme Carole BERGER JACOB, M. Guy BIGNON, M. Michel BOULESTEIX, Mme Ghislaine  
CLEMENT, Mme Marie-José DASSONVILLE, M. Jean-Michel GARROY, Mme Marie-Hélène  
GOIX, Mme Chimina NEGLOKPE, Mme Bernadette VOOGSGERD

Absents excusés : M. Brice BRUNET, M. Jean DECROIX

Formant la majorité des membres en exercice.

Objet : **POINT SUR LES ELECTIONS DE DOMICILE**

Vu la délibération en date du 16 juin 2020 donnant délégation au Président et au  
Vice-Président du CCAS de délivrer, refuser ou résilier les élections de domicile mentionnées  
à l'article L.264-2 du code de l'action sociale et des familles ainsi que d'en signer les  
documents s'y afférent,

Après l'exposé de Monsieur le Président,

**Le Conseil d'Administration,**

**PREND ACTE** des élections de domicile effectuées pour les personnes suivantes :

**RENOUVELLEMENT**

Validité du 26/03/2022 au 25/03/2023

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont tous les membres présents signé au  
registre.

Pour extrait conforme,  
Le Président du CCAS,

Philippe AUDEBERT

Accusé de réception en préfecture  
095-269500591-20221122-d-2022-11-AU  
Date de télétransmission : 28/11/2022  
Date de réception préfecture : 28/11/2022

